



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E44775

VALABLE JUSQU'AU 18/01/2027

ÉDITÉ LE 14/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/05/2003

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 31/05/2003

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL 448987123

Siret : 448 987 123 00040

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2109802

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011301548904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011301548904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : SOC CONCEPTION ETUDE INTERVENTION BAT

21 CHEMIN DES CARRIERES  
21-23  
94310 ORLY

Téléphone : 01 46 82 94 39

Portable : 07 61 85 74 77

Fax : 01 46 82 93 54

Site Internet :

E-mail : d.dubois@sceib.fr

Responsabilité légale :

AKOMIS (881 516 892) / AKGUL ISA PRÉSIDENT / DUBOIS DAVID DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17 Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/12/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	17/12/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	17/12/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	14/01/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	19/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	19/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	19/01/2021
o Isolation des combles perdus	19/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.